

Vous avez un projet d'investissement ?

Nous vous aidons à obtenir des subventions !

N'hésitez pas à nous parler de vos projets d'investissement, et ce bien avant de signer des devis.

Actuellement le dispositif d'aides le plus important pour notre filière est le **PCAE** (Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations).

Il peut en exister d'autres, parfois ponctuels, parfois plus transversaux.

Notre accompagnement dans le cadre d'un dossier PCAE :

- **Présentation du dispositif**, du calendrier à respecter et des engagements du demandeur.
- **Etude de l'éligibilité** de l'entreprise et du projet.
- **Montage du dossier** de demande (orientation quant aux pièces administratives à réunir et aux démarches à effectuer si nécessaire, rédaction de la présentation du projet, vérification de la conformité des devis, renseignement du tableau des dépenses et du plan de financement).
- **Suivi** du déroulé administratif (accusé de réception, convention d'attribution, délai de réalisation...).
- **Montage du dossier** de demande de **versement** (vérification de la conformité des pièces justificatives et renseignement du tableau des dépenses).



Pour les tarifs et conditions : Contactez-nous